



Une ville au Quebec envisage d'interdire de fumer aux terrasses

Rubrique : actualités - Date : vendredi 9 septembre 2011

Le conseiller Pierre Phillion, auteur du règlement antitabac à la Ville de Gatineau, au Quebec, verrait d'un bon oeil un règlement pour bannir la cigarette des terrasses commerciales.

« Actuellement, les terrasses appartiennent aux fumeurs l'été. Pourquoi les non-fumeurs n'auraient-ils pas le droit, eux aussi, de profiter du bon air et de la belle température extérieure ? », précise le conseiller dans un article publié dans le site cyberpresse.ca

À Ottawa, le conseiller Stephen Blais mène une croisade pour interdire le tabac non seulement sur les terrasses des bars et des restaurants, mais également dans les parcs et sur les plages.

Source : cyberpresse.ca